

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande

Herausgeber: Adolphe Henn

Band: 2 (1895)

Heft: 9

Rubrik: L'association des artistes musiciens de Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LYRON

De Bréville est un jeune, un sincère, et la jeunesse et la sincérité dans l'art, il n'y a que ça!... Les vieux ne sont jamais sincères. — Je n'aime pas la musique de Bréville, mais j'apprécie la sincérité de sa musique. Ma musique, à moi, peut aussi ne pas plaire à tout le monde, mais je défie un critique de prétendre qu'elle n'est pas humaine et sincère. Il faut être jeune et marcher de l'avant! Sans cela, aurais-je trouvé ce nouvel effet de tuba bouché? C'est ce qu'ont bien compris les Allemands lors de la première représentation de mon opéra.

JARABÉ

C'est ce que ne comprendra pas le cuistre Loriot, auquel ne plaisent que les médiocres.

PANDORET

Ne l'abîmez pas trop, ce pauvre homme : il fait de vous un éloge pompeux dans sa chronique d'aujourd'hui.

JARABÉ

Un éloge, lui, allons donc! Vous avez l'article?

(Pandoret passe l'article à Jarabé qui le savoure.)

JARABÉ (*mettant l'article dans sa poche*).

Eh bien! vous direz ce que vous voudrez, vous autres, ce Loriot ne manque pas d'une certaine jugeotte.

E. GIDÉ.



L'ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS

DE GENÈVE¹

L'fonctionne à Genève, depuis le 1er janvier 1894, une société trop importante par sa composition, son but et l'avenir qui l'attend pour que nous

¹ M. C. Plomb a bien voulu, sur notre demande, rédiger les quelques notes suivantes sur l'*Association des artistes musiciens*, dont il est le secrétaire. Nous l'en remercions bien sincèrement.

(Réd.)

tardions davantage à la présenter aux lecteurs de la *Gazette musicale*, nous voulons parler de l'*Association des Artistes musiciens de Genève*.

Reproduisons d'abord les deux premiers articles des statuts, qui délimitent bien le terrain solide sur lequel se sont placés les fondateurs de cette utile institution :

ART. 1^{er}. — La société a pour but de réunir les artistes musiciens de Genève, qui, sans distinction de sexe ni de nationalité, désirent établir entre eux une garantie mutuelle en cas de maladie.

ART. 2. — La société se propose aussi d'organiser des exécutions musicales, ainsi que des réunions périodiques, où seront discutés les intérêts musicaux, les questions pédagogiques et artistiques en général, dans lesquelles il pourrait être fait des conférences et communications sur ces sujets.

Les frais occasionnés par ces réunions seront couverts par des cotisations volontaires, ou par un fonds de réserve provenant de legs ou dons affectés à cet usage par les donateurs.

Voici le double but philanthropique et artistique de l'Association bien défini. Par quels moyens pourra-t-il être atteint? Les promoteurs pensent qu'une cotisation mensuelle de un franc par sociétaire suffira pour donner un secours de deux francs par journée de maladie, mais il faut aussi tenir compte au sociétaire alité des frais de médecin et de médicaments. Ici, la cotisation des membres actifs sera augmentée de la contribution des membres passifs, dont les statuts admettent les adhésions. L'Association s'étant fait inscrire au Registre du commerce, possède la personnalité civile et, comme telle, peut recevoir des dons et legs. Quant à la gestion de la société elle est confiée à un Comité de sept membres, nommés en Assemblée générale.

Le Comité actuel se compose de :

MM. WILLY REHBERG, président.

BERGALONNE et OSCAR SCHULZ, vice-présidents.

C.-H. RICHTER, trésorier.

L. KETTEN, vice-trésorier.

C. PLOMB, secrétaire.

OTTO BARBLAN, vice-secrétaire.

Si, maintenant, nous voulons pénétrer plus avant dans le fonctionnement de cette société qui ne compte que des musiciens, — lesquels ont la mauvaise réputation de ne savoir rien organiser — nous ne pouvons mieux faire que de jeter un coup d'œil sur le rapport présenté à l'assemblée

générale du 7 avril par M. W. Rehberg, et dont voici un résumé :

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Chargé, en ma qualité de président, de présenter un petit rapport sur ce qui s'est passé depuis la dernière assemblée, je dois vous dire tout d'abord que je n'ai rien d'extraordinaire à vous annoncer. Une association du genre de la nôtre va tranquillement son chemin ; nous n'organisons ni fêtes, ni réjouissances dont on pourrait rappeler l'agréable souvenir dans un rapport, comme c'est le cas pour d'autres sociétés. Les événements qui marquent notre marche, forcément ne sont pas gais, puisque nous sommes appelés à porter secours en cas de maladie ou de décès.

C'est ainsi que nous avons eu à déplorer la mort de M^{le} A. P. Durant la maladie de cette sociétaire, nous avions pu lui faire parvenir des secours s'élevant à 56 francs, ainsi qu'une somme de 50 francs provenant d'un don d'une personne généreuse. Enfin, nous avons contribué à ses funérailles par une cotisation extraordinaire d'un franc par sociétaire.

Nous n'avons eu qu'un seul membre de l'Association qui ait réclamé des secours durant ce semestre. Il lui a été remis 34 francs pour 47 jours pendant lesquels la maladie l'a empêché de faire son service comme musicien de l'orchestre du théâtre. J'espère que ce cas donnera un peu à réfléchir aux membres de cet orchestre qui, pour la plus grande partie, se sont montrés hostiles en principe à notre société. Espérons que nous aurons bientôt de nouvelles recrues de ce côté.

Je profite de la circonstance pour rappeler à nos sociétaires qu'ils sont priés de réclamer les secours s'ils tombent malades ; les secours ne sont pas une charité comme beaucoup d'entre vous semblent le croire, mais un *droit*, qu'ils doivent faire valoir. Si j'insiste sur ce point, c'est que j'ai eu connaissance de plusieurs cas de maladie où les secours n'ont pas été demandés.

J'ai le plaisir de vous annoncer, ce que du reste vous verrez dans un instant par le rapport du trésorier, que notre chère société se trouve dans une situation prospère, de telle sorte que nous espérons pouvoir procurer sous peu de nouveaux

avantages à nos sociétaires, tels que remboursement des frais de médecin et de médicaments.

Nous avions l'intention de donner un grand concert à notre bénéfice, mais nous avons dû y renoncer pour cette année, en présence de la quantité d'entreprises du même genre qui se sont accumulées à la fin de cette saison. L'année prochaine nous ferons en sorte de nous y prendre plus tôt.

Depuis l'Assemblée de novembre nous avons reçu l'adhésion de deux membres actifs et d'un membre passif. Le nombre actuel de nos sociétaires est de 55, dont 47 membres actifs — 34 messieurs et 13 dames — et 7 passifs. Je saisiss l'occasion de ce dénombrement pour vous prier de faire autour de vous, dans le cercle de vos collègues, une active propagande pour notre société ; ce serait le meilleur moyen, dit encore M. Rehberg, de prouver l'intérêt que vous portez certainement tous à notre association.

Si nous passons à la situation financière de l'*Association des musiciens de Genève*, nous pourrons nous assurer qu'il n'a pas fallu trop mal manœuvrer pour, en quinze mois d'exercice, avoir pu atteindre un capital de plus de 2000 fr., tous frais de secours et de première installation déduits.

Voici, d'ailleurs, le détail du rapport du trésorier :

Recettes :

Capital au 4 novembre 1894 . . .	Fr. 1681 70
Colisations et droits d'entrée . . .	» 517 —
Cotisations extraordinaires de décès	» 37 —
Dons	» 100 —
Intérêts à la Caisse d'Épargne . . .	» 41 32
Amendes	» 7 50
	<hr/>
	Fr. 2384 52

Dépenses :

Secours, décès et funérailles . . .	Fr. 104 —
Frais généraux	» 37 65
Caisse d'Epargne	» 2134 32
Espèces en Caisse	» 108 55
	<hr/>
	Fr. 2384 52

Bilan :

Capital au 31 mars 1895 :	
Caisse d'Épargne	Fr. 2134 32
Espèces en Caisse	» 108 55
	<hr/>
	Fr. 2242 87

L'éloquence de ces chiffres ne laisse rien à désirer. Terminons donc cet aperçu en disant avec M. Richter, le dévoué trésorier de cette association :

« Nous pouvons dire à l'heure qu'il est que notre société est solidement établie et que si chacun prend à cœur de contribuer à son développement par une propagande active en vue de nous amener de nouveaux membres, nous pourrons bientôt songer à atteindre un but plus idéal; j'en tends à établir parmi les artistes musiciens de Genève un lien de bonne confraternité; notre Comité, d'autre part, se sentira encouragé à entreprendre des réunions, conférences ou concerts, profitables à notre caisse aussi bien qu'utiles au point de vue artistique. ».



CHRONIQUES

GENÈVE. — La fin de la saison égrène chicement ses derniers concerts. Quittant les habits somptueux, la muse classique, vêtue de bure, se réfugie dans les salles et les chambres d'étude; dans les lieux publics, c'est la muse populaire — ou populacière — qui reprend le dessus : chansons de routes ou de rues, criées ou braillées, rarement chantées par quelques Allemands consciencieux, musiciens italiens groupés par deux ou trois, les plus pauvres de l'année, riant au premier soleil du printemps et arpégiant innocemment l'accord de tonique où il faudrait la dominante, — et *vice-versa*, d'ailleurs, en instinctives compensations. — Bientôt les cafés des quais charmeront les foules du soir. Voici venir l'été. Et, en attendant les concerts traditionnels de la saison chaude et leur grave protestation contre les plaisirs de la basse ville, voilà aussi qu'a retenti l'orgue de St-Pierre, en l'honneur du Vendredi-Saint.

Un beau programme, qui débutait par une pièce distinguée de M. Barblan dont nous avons déjà parlé (*Andante maëstoso*) et que dominait de toute sa hauteur la splendide *Fantaisie et fugue* en *sol* mineur de Jean-Sébastien. L'exécution de la fugue, aux redoutables traits de pédale, a été remarquable de vie et de clarté, c'est une des meilleures que nous ayons entendue de M. Barblan. Du même Bach, une *Sarabande* et

une *Sicilienne* pour violon seul, que M. Schörg a jouées avec un beau style et, chose rare dans une semblable polyphonie, avec une justesse impeccable; il n'y manquait que peut-être un peu d'ampleur. De Bach encore, un air de la *Cantate funèbre* où M. Zbinden a fait valoir son organe puissant et sa diction magistrale. MM. Zbinden et Schörg se sont fait entendre encore dans du Saint-Saëns et du Corelli. A côté de ces grands noms paraissaient un peu minces ceux de Tenaglia, de van Goëns et de Goltermann, dont M. Aviérino a joué trois pièces de violoncelle. Musique religieuse tout au plus pour une église catholique très mondaine, de style jésuite, fastueusement décorée, pleine de fleurs et de parfums d'encens. Du reste, quand un compositeur croit, comme Goltermann, devoir écrire *religioso* sur la couverture d'un cahier, il y a gros à parier que le contenu n'est pas religieux. M. Aviérino n'a point non plus un talent fait pour la cathédrale; c'est un des plus exquis violoncellistes que je connaisse, il a, avec un goût parfait, des subtilités de nuance, des raffinements de sonorité, des délicatesses d'archet sans égales, mais tout cela exprime moins le renoncement à la terre que les voluptés d'ici-bas.

Un autre violoncelliste a donné l'autre soir un concert, avec un plein succès. C'est une vieille connaissance des Genevois, M. Holzmann, soliste des concerts d'abonnement. Programme intelligemment conçu, avec une sonate de Grieg, un concerto de Haydn, le plus connu, en *sol* majeur, et pour finir le *Soir* de Schumann et un *Moto perpetuo* de Fitzhenagen. M. Holzmann a une grande virtuosité et un jeu simple et sain de musicien solide. Dans le *Moto perpetuo*, il a été parfait, enlevant tous les traits avec une jolie sûreté. Ailleurs, l'épithète « parfait » serait un éloge excessif que M. Holzmann serait le premier à me reprocher, sachant que nul d'entre nous n'est parfait; on eût pu désirer, dans le concerto de Haydn davantage de justesse sur la première et la deuxième corde, dans les positions élevées, ailleurs, dans le Schumann surtout, une sonorité plus poétique et moins uniforme. La sonate de Grieg, aussi griegienne que possible par sa facture et ses formules harmoniques et mélodiques, a souffert de quelque manque d'entente entre le violoncelle et le piano, que M. Colombatti a tenu du reste avec talent et compétence.

Mme Gianoli prêtait son concours. Très vif et légitime succès. J'ai constaté un progrès énorme depuis sa première apparition à Genève il y a deux ans. L'émission est plus aisée; la voix, plus timbrée et plus claire, a plus de puissance en-